Image not found or type unknown

Congé maternité + formation + congé marernité

Par **Looni**, le **28/08/2012** à **17:24**

Bonjour,

une mes employée est partie en congé maternité, dès son retour elle est partie en congé de formation et elle est tomber enceinte pendant ce congé formation ce qui est très embettan pour mes affaires. Est ce possible de la licencier ? Que puis je faire sacahnt qu'elle avait l'intention de quitter l'entreprise et que du coup elle reste pour profiter des aides.

Desoler pour les fautes, clavier qui bug.

Merci d'avance pour vos reponses,

Joseline.

Par **P.M.**, le **28/08/2012** à **17:32**

Bonjour,
Licencier une salariée parce qu'elle est enceinte est bien sûr impossible et constituerait une mesure discriminatoire qui rendrait le licenciement nul...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés